



## PRIORITÉS

*« En tant que Chef national, je serai honoré de veiller au respect de la Charte de l'Assemblée des Premières Nations, et à l'exécution de tous les mandats que me confieront les Chefs des Premières Nations réunis en assemblée. C'est là la structure par laquelle nos membres s'expriment d'une seule voix sur les problèmes urgents qui frappent les Premières Nations de tout le pays. Pour préparer ma candidature, j'ai parcouru le pays afin d'entendre ce que nos membres avaient à dire, et j'ai pour cela assisté à des réunions politiques et à des activités communautaires. Les questions suivantes ont retenu mon attention, et je me suis engagé à m'y attaquer. J'envisage de collaborer avec tous les intervenants, de forger des consensus et de travailler au règlement de ces questions. »*

**~Perry Bellegarde**

### **Ma campagne repose sur les priorités suivantes :**

#### **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI**

L'autonomie financière constitue un des piliers de la capacité d'un peuple de véritablement se gouverner. Nous devons continuer de cheminer vers l'autonomie financière en prenant des mesures décisives pour :

- Favoriser les partenariats stratégiques avec les secteurs public et privé;
- Créer des occasions de partager des recettes tirées de l'exploitation des ressources;
- Encourager les projets de développement économique durable.

#### **ÉDUCATION ET FORMATION**

Il est impératif de créer un cadre pour la mise en place de systèmes scolaires régionaux des Premières Nations. Ces systèmes prépareront non seulement nos enfants à rivaliser au sein des économies nationales et mondiales, mais ils renforceront par ailleurs les enseignements qui inspirent nos enfants à rester fidèles aux langues et aux traditions sacrées des Premières Nations. Voici les premières étapes que nous devons franchir :

- Former un groupe de travail chargé de dresser le cadre nécessaire;
- Obtenir les fonds nécessaires aux structures financières, à l'élaboration des programmes d'études et à une rémunération concurrentielle des enseignants, de sorte que les élèves des Premières Nations possèdent d'excellentes compétences en mathématiques et en sciences à l'obtention de leur diplôme;
- Veiller à ce que tous les élèves des Premières Nations qui réussissent leur 12<sup>e</sup> année aient accès à des fonds et à des débouchés pour la poursuite d'études postsecondaires ou spécialisées;
- Faire en sorte que les systèmes scolaires canadiens intègrent l'enseignement des droits ancestraux et issus de traités, ainsi que les langues des Premières Nations aux programmes d'études qu'ils proposent aux élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Par cette mesure, je souhaite favoriser la compréhension et la sensibilisation.



## **ENVIRONNEMENT**

En tant que membres des Premières Nations, notre devoir va bien au-delà du « devoir de consultation »; nous avons la responsabilité de veiller à ce que la Terre mère passe en toute sécurité aux mains des prochaines générations. Pour ce faire, nous devons :

- Encourager les Premières Nations à participer à tous les grands projets de développement industriel; le gouvernement du Canada et le secteur privé peuvent s'inspirer de nos connaissances traditionnelles relatives à la protection et à la préservation de l'environnement;
- Élaborer des stratégies qui feront en sorte que la durabilité deviendra la norme pour l'ensemble des activités et des projets de développement économique;
- Sensibiliser nos collectivités des Premières Nations aux répercussions qu'ont les partenariats avec le secteur privé sur le changement climatique, si bien que de sages décisions seront prises en vue d'atténuer le changement climatique sur la planète.

## **ACCORDS FINANCIERS CONCLUS ENTRE LA COURONNE FÉDÉRALE ET LES PREMIÈRES NATIONS**

Nous devons amener la Couronne fédérale et les Premières Nations à sceller de nouveaux accords financiers, afin d'éliminer l'écart socioéconomique entre les collectivités des Premières Nations et le reste du Canada. Pour ce faire, nous devons :

- Négocier l'abolition du plafond de 2 % imposé au financement des Premières Nations;
- Concevoir de nouveaux accords financiers qui se fondent sur les besoins, l'éloignement et la population totale des Premières Nations, aussi bien dans les réserves qu'à l'extérieur de celles-ci;
- Appliquer une hausse en fonction du taux d'inflation à toute nouvelle formule de financement;
- Encourager les nouveaux investissements dans les collectivités des Premières Nations.

## **COMPÉTENCE**

- Élaborer des constitutions et des lois bien à nous (lois des Premières Nations) dans des domaines tels que les services à l'enfance et à la famille, la citoyenneté, l'éducation, l'environnement, les langues des Premières Nations, la santé et la justice.

## **LANGUES ET CULTURE**

Il y a 40 ans, il était urgent de préserver les langues des Premières Nations; aujourd'hui, cette urgence est telle qu'on ne prédit la survie que de 2 des 58 langues des Premières Nations. Nous ne pouvons laisser aller une telle perte pour nos traditions et notre culture. Je propose ce qui suit :

- Instaurer un fonds permanent pour la relance et la préservation des langues des Premières Nations;
- Travailler avec le gouvernement fédéral pour qu'il se dote d'une politique et d'une stratégie concernant les langues des Premières Nations;



- Créer un institut national des langues des Premières Nations qui sera chargé d'effectuer des travaux de recherche et de la sensibilisation, de sorte que nos langues soient transmises aux prochaines générations;
- Aider le gouvernement du Canada à comprendre que la prise de mesures sérieuses en vue de relancer les langues des Premières Nations sera une suite logique aux excuses présentées en juin 2008, et s'inscrira dans l'esprit de *réconciliation*.